

Réquisitions d'Eric CORBAUX, procureur général de la cour d'appel de Bordeaux prononcé à l'occasion de l'audience solennelle de prestation de serment des auditrices et auditeurs de justice de la promotion 2025

Bordeaux, le 21.02.2025
Seul le prononcé fait foi

Madame la première présidente, Mesdames et Messieurs de la cour ;
Monsieur le Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

Vous nous faites l'honneur renouvelé de votre présence aujourd'hui à l'occasion de cet événement. Vous avez manifesté avec conviction votre engagement pour une Justice plus moderne, plus efficace, plus à l'écoute des justiciables, et disposant de moyens renforcés. Cette belle communauté d'auditrices et d'auditeurs de Justice rassemblée ici devant la cour, pour prêter le serment qui marque son entrée dans le corps judiciaire, est, par son nombre, sa diversité, son haut niveau de connaissances et son enthousiasme, l'image de la Justice de demain. Votre prise de parole tout à l'heure saura tracer le cadre.

Monsieur le premier président de la Cour de cassation, Monsieur le procureur général près la Cour de cassation, en vos rôles éminents à la présidence du conseil d'administration de l'ENM et de présidents du CSM vous vous êtes d'ores et déjà adressés aux auditeurs de justice et mes propos ne pourront que simplement venir souligner les vôtres.

Mesdames et Messieurs les hautes personnalités qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui, soyez les bienvenus dans cette salle des pas perdus tout juste assez grande pour vous accueillir sans avoir pu écarter ses colonnes, ou déplacer les statues de Montesquieu et Montaigne...

Madame la Directrice de l'Ecole Nationale de la Magistrature, Mesdames et Messieurs les membres de la Direction de l'Ecole et responsables d'enseignements, nous sommes ravis de vous recevoir à la cour d'appel de Bordeaux en voisins et amis.

Promotion historique, qui succède à une autre promotion historique. Quelle incroyable chance de vous recevoir en ces lieux solennels à l'occasion de votre prestation de serment. 456 auditrices et auditeurs de justice présents aujourd'hui sur une promotion totale de 468. Vous êtes l'incarnation des engagements inscrits dans la loi de programmation pour la justice de novembre 2023, en faveur du renforcement des moyens de l'institution judiciaire. Vous représentez ces futurs magistrats que nos juridictions attendent face aux défis qui sont les leurs.

Je vous félicite d'abord, parce que vous avez emprunté avec succès un parcours exigeant fait d'études longues et réussies, de stages, de formations et d'approfondissements.

Pour près de la moitié d'entre vous, vous avez choisi de changer de métier, ce qui est toujours une aventure courageuse et une remise en cause de ses acquis.

La multiplicité de vos parcours est une source d'enrichissement évidente pour le corps judiciaire.

Vous venez ainsi confirmer la réalité de la magistrature française, qui loin d'être monolithique et uniforme est bien au contraire diversifiée et plurielle.

A tous, il vous a fallu trouver l'énergie, grâce au soutien de vos proches qui vous suivent à distance, grâce à une grande détermination et de réels sacrifices, pour être là aujourd'hui dans vos robes flambant neuves ceinturées de bleu.

Cette détermination dont vous avez fait preuve est d'ores et déjà une garantie du haut niveau de compétence et d'engagement des magistrats que vous serez demain au bénéfice des juridictions et des justiciables.

Vous allez être reçus à l'Ecole Nationale de la Magistrature, passerelle entre votre vie d'étudiants ou de professionnels et votre avenir de magistrats. Vous allez bénéficier de cet apport pédagogique si riche et concret, qui a pour

objectif stratégique de vous offrir une formation d'excellence. Elle vous garantira et garantira aux justiciables, une maîtrise de la technique juridique et un apprentissage de l'identité de magistrat. L'Ecole Nationale de la Magistrature vous apportera, au cœur d'une réflexion collective, la connaissance ou l'approfondissement, des savoir-faire juridiques et techniques, et des savoir-être humains indispensables à l'exercice des missions diversifiées des magistrats.

Vos stages vous confronteront à la réalité du terrain, aux difficultés mais aussi aux réussites et à la satisfaction de servir notre grande institution. Soyez curieux et volontaires, participez et apportez vos connaissances à la réflexion en respectant aussi d'entendre les fruits de l'expérience que vous apporteront, eux, les collègues en juridiction.

Vous pourrez je l'espère vous inspirer du discours de Jaurès à la jeunesse en 1903 qui souhaitait (à la jeunesse) de « tendre vers l'idéal, et de comprendre le réel. »

La Justice n'est pas un service public comme un autre. Elle remplit un rôle symbolique, de mise en scène du pacte social, de théâtre de la sanction. Bien au-delà de la « prestation judiciaire », le citoyen et la citoyenne en attendent une rétribution qui passe par l'écoute, le respect, l'attention et l'humanité. L'équilibre entre la rigueur de la loi et l'écoute de la réalité humaine devra guider chaque décision que vous proposerez, chaque réquisitoire, chaque projet de jugement. Votre travail sera en responsabilité permanente face à ceux qui se trouveront réellement ou au travers des procédures devant vous.

Madame Simone Rozes « première » première présidente de la Cour de cassation à l'occasion de ses 101 ans dans un entretien déclarait ceci : « Certains soutiennent que la sensibilité est interdite aux magistrats Eh bien moi j'ai exercé mes fonctions avec le plus de sensibilité possible. J'ai toujours été une écorchée vive et je le revendique car la vie de celui que vous jugez vous l'avez entre vos mains ». Et celui ou celle qui sera devant vous, « entre vos mains », devra avoir confiance.

La confiance appelée de tous nos vœux, est l'espérance, l'assurance de probité que l'on met en quelqu'un ou quelque chose. La confiance est le socle, de ce que doivent être les rapports humains et aussi le fonctionnement de l'Etat de droit.

Et pourtant, comment ne pas constater, un peu éberlués, en 2025 ! qu'à travers le monde, l'Etat de Droit que l'on pensait acquis ou en progrès, est

frappé par des coups de menton, des bruits de bottes, des coups de canon, des régressions sociales...

Alors armez-vous de courage, du courage de ceux qui croient en un idéal, qui veulent exercer ce métier de magistrat avec un regard qui porte loin, avec ce poids de la robe sur vos épaules qui vient vous obliger mais aussi vous protéger.

Notre institution change, dans ses outils, ses pratiques, ses méthodes ; profitez de chaque instant pour vous inscrire dans ses réflexions et ses actions. Vous serez confrontés à des défis incroyables :

- Vous travaillerez « avec » plutôt que « contre » une révolution technologique avec l'irruption de l'Intelligence Artificielle à tous les niveaux de l'action judiciaire.

- Vous devrez répondre aux attentes sociales toujours plus fortes face aux violences intra familiales, aux violences sexuelles, aux violences gratuites, tout en étant cernés par des réseaux sociaux qui s'arrogent le droit de faire justice en quelques clics et à un niveau de désinformation mondialisé ;

- Vous répondrez aux besoins d'une justice civile plus accessible et plus rapide,
- Vous lutterez contre le développement des criminalités organisées, violentes, structurées, désinhibées, transfrontalières, protéiformes ;

- Vous serez vigilants contre le terrorisme qui frappe encore et les radicalisations qui haïssent ;

- Vous vous mobiliserez contre les atteintes à l'environnement et pour le droit des générations futures qui n'est rien d'autre que la survie de la planète empruntée...

Mais vous ne serez pas seuls, car vous apprendrez au cours de votre formation à tisser des liens institutionnels. Avec les avocats qui sont également comme les magistrats les gardiens de la norme sociale commune.

Mais je pense aussi aux liens avec les professions du Droit, l'administration pénitentiaire et la protection judiciaire de la jeunesse qui exécutent les décisions de justice. Et aussi bien sur la gendarmerie, à la police nationale sur le terrain de la délinquance.

Et vous ne serez pas seuls, dans une aussi importante promotion, au milieu de vos pairs, suivi par vos enseignants et maîtres de stage.

Ce serment que vous allez prêter aussi vous renforce. Il est la preuve de votre engagement et de votre détermination à toujours agir comme un digne et loyal auditeur de Justice. Il identifie déjà le sens du métier que vous voulez exercer.

Le serment que vous allez jurer solennellement de respecter, marque votre entrée dans le corps judiciaire. A l'issue de votre formation réussie d'auditeurs de justice, vous ferez partie du corps unique des magistrats du siège et du parquet, tous garants de la liberté individuelle tel que cela découle intrinsèquement de la Constitution qui leur confie l'autorité qui sera la vôtre.

Bien sur ce serment vous engage car il est le fondement et la traduction mêmes de la déontologie. Cette déontologie qui doit toujours guider votre action.

On attend de vous une conduite, une attitude, permanentes, des comportements, des manières d'être, tant professionnels que personnels, qui feront de chacun de vous un digne et loyal auditeur de Justice.

La notion de secret des délibérations est également centrale dans ce serment. Dans un monde où l'information fuit tous azimuts et où chacun raconte sa vie, détaille son quotidien sur les réseaux sociaux, cela paraît incongru mais tellement fondamental.

Cela nous rappelle encore que le travail judiciaire, les dossiers que vous allez consulter et sur lesquels vous travaillerez, sont souvent un condensé de vie, d'intimité, de douleurs des justiciables qui nous saisissent ou qui sont concernés par les procédures.

Cela fait partie de la confiance que l'on met dans l'institution judiciaire. Demain vous serez dans la technique, l'application de la Loi, l'analyse et l'appréciation des cas réels, les bonnes pratiques, les outils et les applications, mais aussi les piles de dossiers et la nécessité de production judiciaire.

Prenez toujours le temps de la réflexion sur votre manière de faire et votre positionnement, sur votre compréhension du monde et votre rôle dans le fonctionnement social.

La connaissance de la loi et de son évolution, l'analyse des faits, l'étude des arguments juridiques, la prise en compte de l'environnement social,

constituent un apprentissage continu qui nourrira et développera en vous une grande rigueur intellectuelle qui vous rendra aussi plus solides.

Vous êtes ici joyeux et fiers. Restez-le, soyez créatifs, curieux, à l'écoute et porteurs des valeurs qui ne vous ont pas conduits ici par hasard...

Madame Simone Veil définissait ainsi ses propres repères que nous pourrions faire nôtres :

« Dans les différentes fonctions que j'ai occupées[..] je me suis efforcée de ne pas faser, plaçant mes actes au service des principes auxquels je demeure attachée par toutes mes fibres : le sens de la justice, le respect de l'homme, la vigilance face à l'évolution de la société. »

Préparez-vous à être ce magistrat ou cette magistrate qu'attend le citoyen et la citoyenne de notre pays :

D'une probité absolue, délicat et humain, Impartial mais jamais indifférent, Indépendant mais jamais isolé,

Réservé mais pas sans parole, Soyez humble mais jamais humilié, Digne mais ni triste ni désabusé, Loyal mais toujours droit.

Ainsi votre détermination à devenir auditeur de Justice puis magistrat, votre haut niveau de connaissance, vos compétences acquises à l'Ecole, le respect de votre serment et de nos valeurs partagées, assureront votre légitimité et au-delà participeront à restaurer la confiance dans l'institution judiciaire.

Je vous remercie.

Madame la première présidente,

Je requiers qu'il plaise à la cour :

- Procéder au recueil du serment des auditeurs de Justice de la promotion 2025 ;
- Les renvoyer à leur formation ;
- Me donner acte de mes réquisitions ;

Et dire que du tout, il soit dressé procès-verbal, conformément à la loi.